

Plan cantonal action alcool

Annexes

Novembre 2017

Approuvé par le Conseil d'État le 13 novembre 2018 et
prolongé le 28 juin 2021 de 2022 à 2023



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



1 Annexes

Annexe 1 : Organigramme du projet d'élaboration du Plan cantonal action alcool (PCAA)

Annexe 2 : Processus d'élaboration du Plan cantonal action alcool (PCAA)

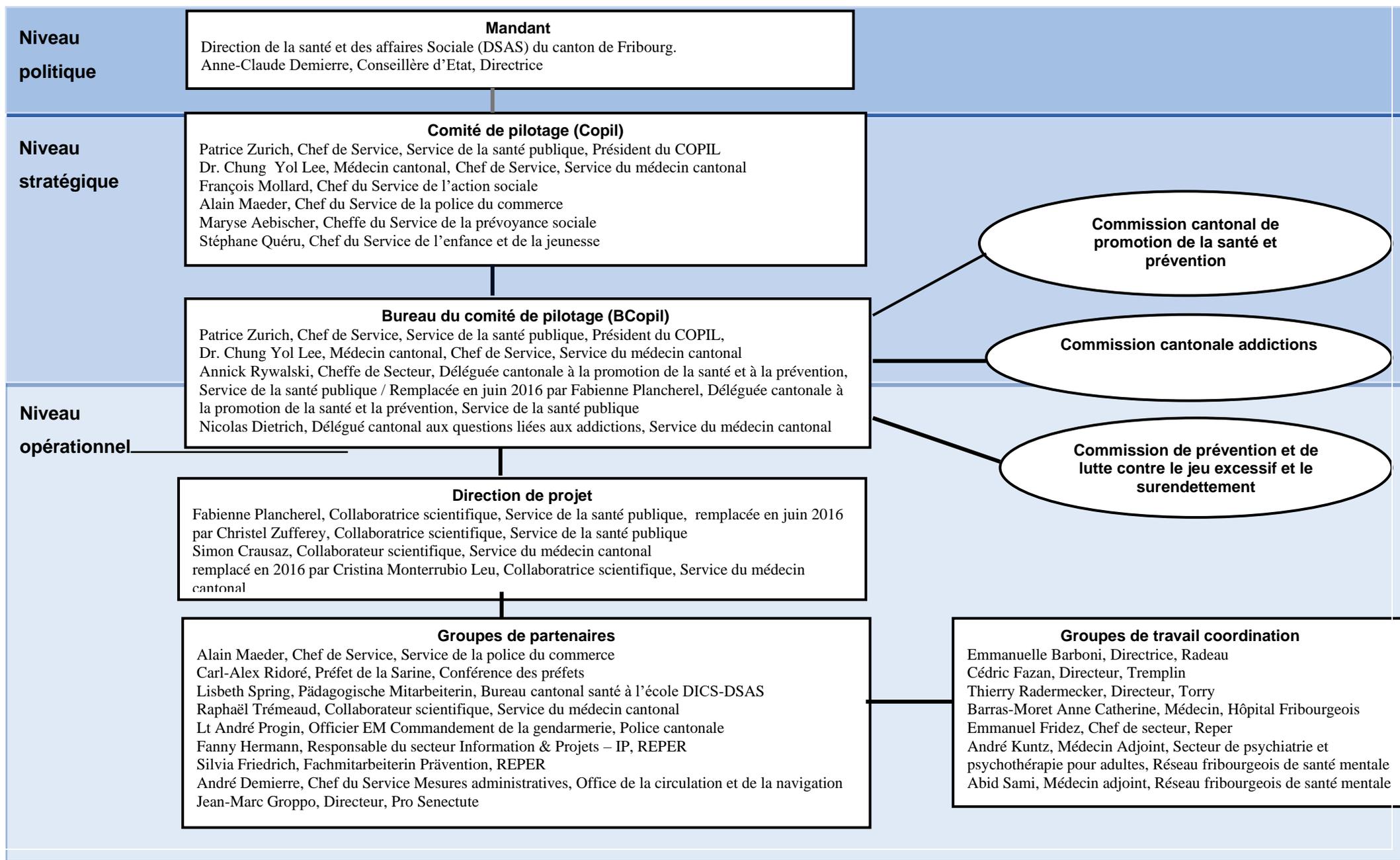
Annexe 3 : Modèle de construction et terminologie en vue de l'élaboration de plans cantonaux thématiques dans le domaine de la santé

Annexe 4 : Portrait des principaux partenaires compétentes pour la mise en œuvre

Annexe 5 : Couverture actuelle des objectifs d'outcome par les mesures existantes

Annexe 1 : Organisation du projet d'élaboration du plan cantonal action alcool (PCAA)

Organigramme



Cahier des charges

	Organe	Tâches assumées	Compétences	Responsabilités
Politique	Mandant	Informe le Conseil d'Etat Soumet au Conseil d'Etat le PCAA proposé par le Comité de pilotage	Mandate le COPIL pour la gestion stratégique du projet Mandate le SMC et le SSP pour l'élaboration du plan cantonal Mandate les membres du Comité de pilotage du PCAA Décide de la communication Valide le PCAA en vue de sa transmission au Conseil d'Etat	Assume le soutien politique à la mise en œuvre du PCAA Assume le pouvoir de décision sur le déroulement du PCAA Assure le lancement du PCAA
	Comité de pilotage	Supervise le développement stratégique du PCAA Facilite la collaboration entre les différents partenaires Soutient la communication à l'externe et s'engage pour la visibilité des mesures faisant partie du PCAA	Approuve les documents pour transmission au mandant Valide la stratégie, les comptes et les rapports en lien avec le PCAA Mandate la direction de projet	Assure la direction stratégique du PCAA Assure l'information du mandant
Stratégique	Commissions	Donnent, sur demande du BCopil, leurs avis et expertise sur des problématiques spécifiques.		
	Bureau du Comité de pilotage (BCopil)	Assure un lien fréquent avec la direction de projet Assure un relai vers les commissions cantonales et inter cantonales	Approuve les documents pour transmission au COPIL Approuve les décisions stratégiques liées au processus	Assure le suivi du développement du PCAA au niveau stratégique et opérationnel Garantit la cohérence entre le PCAA et les autres projets en cours
Opérationnel	Direction de projet	Prépare les documents de projet Met en application les objectifs stratégiques validés par le Comité de pilotage Gère l'avancement du PCAA Planifie, conduit et coordonne l'élaboration du PCAA Participe aux réunions du COPIL en tant qu'invité	Propose la stratégie au BCopil et au COPIL Propose les documents en lien avec le projet au BCopil Sollicite le BCopil en fonction des besoins Sollicite, selon besoin, les milieux intéressés	Garantit la communication entre les différents partenaires du programme et la communication sur le Programme à l'externe
	Groupe ressources	Participe, sur demande de la Direction de projet, à une réunion de travail Assure une relecture des documents d'analyse de la situation fribourgeoise	Identifie et propose des liens entre le PCAA et les autres programmes/stratégies actuellement en cours au niveau cantonal	Assure une transversalité entre les différents travaux en cours au niveau cantonal Formalise, au travers du PCAA, les liens entre les thématiques
	Groupe de partenaires (y inclut groupe de coordination)	Participe à des réunions et des séances de travail Participe à l'identification des projets qui s'inscrivent en lien avec la stratégie du PCAA Contribue à la finalisation des documents qui seront ensuite présentés au BCOFIL et au COPIL Soutient la mise en œuvre du PCAA dans les domaines spécifiques Soutient la Direction de projet pour la communication dans des domaines spécifiques.	Au travers de leur connaissance du terrain, donne leur avis sur les documents élaborés par la direction de projet	Représente leur service/institution au sein de l'organisation de projet du PCAA Assure l'échange d'information au sein de leur service/institution

Annexe 2 : Processus d'élaboration du Plan cantonal action alcool (PCAA)

Dans le canton de Fribourg, de nombreux projets/interventions/prestations sont déjà mis en œuvre autour des 4 piliers de la politique alcool (prévention, prise en charge, réduction des risques et répression et régulation du marché). Les travaux d'élaboration du PCAA se sont ainsi basés sur **l'analyse de l'existant** ainsi que sur un **large processus participatif**, visant à déterminer les besoins complémentaires spécifiques au canton de Fribourg. Les avis, expériences, bonnes pratiques des expert-e-s fribourgeois-e-s actifs dans le domaine des 4 piliers de la politique alcool, complétés des données d'enquêtes, des évidences scientifiques en matière de politique alcool, ont servi de socle commun à la co-construction du PCAA.

Les partenaires fribourgeois ont été impliqués tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel¹:

- > Un comité de pilotage, interdisciplinaire, a assuré la direction stratégique du projet.
- > Un groupe de partenaires, constitué de représentant-e-s des domaines de la prévention, de la prise en charge, de la réduction des risques, de la répression et régulation du marché, a participé aux travaux d'analyse de la situation actuelle et d'identification des objectifs et des mesures du PCAA.
- > Le groupe de travail « coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction », représenté dans le groupe de partenaires, a été consulté sur des aspects spécifiques en lien avec le pilier de la prise en charge.
- > Différentes étapes de travail ont été assurées en collaboration avec ces différents groupes/comités :
- > **Analyse de la situation actuelle (IstZustand) et identification des besoins prioritaires pour le canton de Fribourg** : Analyse des données d'enquêtes et recherches scientifiques/Analyse des actions/interventions/projets déjà existants/Analyse des évidences scientifiques/Analyse des forces et faiblesses stratégies actuelles au niveau cantonal (écart entre la situation actuelle et les recommandations émanant des évidences scientifiques)/Analyse PESTEL/Analyse SWOT
- > **Identification de la situation recherchée (SollZustand) et détermination des objectifs du PCAA** : Elaboration d'une vision pour le canton de Fribourg/Construction d'un modèle d'impact (objectifs d'impact, objectifs d'outcome et indicateurs pour l'évaluation)
- > **Définition de la stratégie du PCAA** : étapes, principes d'actions et priorités pour atteindre la « situation recherchée au niveau cantonal »
- > **Proposition d'un plan de mesure pour la mise en œuvre** : Analyse de la couverture actuelle des objectifs d'outcome du PCAA par les mesures existantes/identification des manques/analyse de renforcement/définition d'un calendrier d'action/partage des compétences et responsabilités/identification des ressources/évaluation

Une journée du réseau organisée en septembre 2015, réunissant de manière large les différents partenaires concerné-e-s par la problématique de la consommation d'alcool, a par ailleurs permis de vérifier les propositions émanant de ces différentes étapes de travail et de compléter la proposition de catalogue de mesures du PCAA.

Principes d'action du PCAA

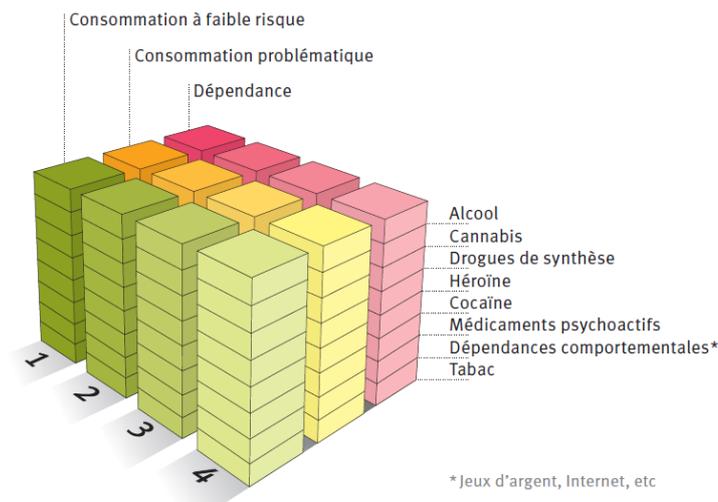
Des principes d'action transversaux ont guidé les travaux d'élaboration du PCAA à chacune de ces étapes. Ces principes d'action ont fourni un cadre de référence pour l'analyse ainsi qu'un fil rouge pour l'identification d'une stratégie d'action :

- > **Politique des 4 piliers et modèle du cube**

Le PCAA s'inscrit dans le cadre du modèle du cube, tel que défini par la politique nationale suisse en matière d'addiction. Il entend ainsi agir au niveau de la consommation problématique d'alcool (ivresse ponctuelle, consommation chronique, consommation inadaptée à la situation) et la dépendance à l'alcool en intégrant les 4 piliers d'intervention :

¹ Voir Annexe 1 : Organigramme du projet d'élaboration du Plan cantonal action alcool (PCAA)

- > Le pilier « prévention » qui contribue à la réduction de la consommation problématique d'alcool en évitant que les individus ne se mettent à en consommer et ne développent une dépendance.
- > Le pilier « thérapie/prise en charge » qui contribue à la réduction de la consommation d'alcool en permettant de sortir d'une dépendance ou à en préserver la possibilité. Elle contribue en outre à la promotion de l'intégration sociale et de la santé des personnes traitées.
- > Le pilier « réduction des risques » qui contribue à minimiser les effets négatifs de la consommation d'alcool sur les usagères et usagers et - indirectement - sur la société en rendant possible une consommation entraînant moins de problèmes individuels et sociaux.
- > Le pilier « répression/régulation du marché » qui contribue, par des mesures de régulation, à réduire les effets négatifs de la consommation d'alcool².



> **Cohérence, synergies et coordination avec le niveau fédéral et intercantonal**

Le PCAA s'inscrit en cohérence avec le niveau national et intercantonal. Le cadre stratégique du PCAA se base sur les recommandations émises au niveau national (« Plan national alcool (PNA), « Stratégie MNT », « Stratégie Addictions »). Les concepts et expériences menés au niveau intercantonal et par les autres cantons (concept de protection de la jeunesse, recommandations, plans cantonaux action alcool des autres cantons) sont également pris en considération.

> **Approche orientée selon les besoins**

Une analyse détaillée de la situation existante et des besoins existants sert de base à l'identification des objectifs du PCAA (objectifs d'impact et objectifs d'outcome) ainsi qu'à la définition de la stratégie à mettre en œuvre.

> **Intégration des actions existantes au cadre stratégique du PCAA**

De nombreuses actions et interventions sont déjà menées dans le canton de Fribourg. Le PCAA se base sur l'analyse de l'existant et inscrit sa stratégie en continuité et en cohérence avec les actions déjà menées et évaluées comme efficaces. Les actions et interventions existantes sont ainsi analysées et intégrées sous l'angle de la démarche d'impact du PCAA.

> **Cohérence, synergies et coordination au niveau cantonal**

Le PCAA s'inscrit dans la stratégie cantonale de prévention et promotion de la santé et entend se développer en articulation et en cohérence avec les autres stratégies et projets menés au niveau cantonal (plan cantonal de santé mentale/concept cantonal santé à l'école/projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions/Programme cantonal de prévention du tabagisme/Programme d'intégration cantonal (PIC)/Politique Senior +/- la Politique cantonale d'enfance et jeunesse « Je participe »/la stratégie cantonale santé sexuelle (en cours).

> **Interventions orientées vers une démarche d'impact**

Le PCAA oriente ses interventions en fonction des « effets » recherchés sur la santé de la population du canton de Fribourg. Le modèle d'impact aide à comprendre les problèmes de santé dans toute leur complexité. Il permet

² Voir site de l'OFSP, Stratégie nationale addictions : www.bag.admin.ch > Thèmes > Stratégies & politique > Stratégies nationales en matière de santé > Stratégie Addictions

d'élaborer des stratégies d'intervention efficaces et de planifier l'évaluation du plan cantonal dans sa globalité. Le modèle d'impact constitue le point central du PCAA. Il identifie les interactions entre les différentes mesures du plan cantonal et les effets escomptés de ces dernières sur les objectifs cantonaux à moyen terme (outcome) et à long terme (impact).

> **Interventions orientées selon les évidences scientifiques et les bonnes pratiques**

Les évidences scientifiques et les bonnes pratiques servent de bases prioritaires à l'identification de la stratégie à mettre en œuvre dans le cadre du PCAA. Ces dernières ont permis d'identifier les faiblesses stratégiques actuelles au niveau cantonal, de déterminer des objectifs prioritaires du PCAA et de proposer des mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

> **Interventions menées dans différents champs d'action**

Les interventions du PCAA s'inscrivent dans le modèle de Promotion santé suisse qui prescrit le développement de projets dans quatre champs d'action (intervention auprès des groupes cibles spécifiques/prévention structurelle/Coordination et collaboration/Communication et information). Le PCAA répond ainsi aux évidences scientifiques qui mettent en avant la nécessité de combiner les interventions au niveau des groupes cibles spécifiques (prioritairement orientées vers l'acquisition de connaissances et le changement de comportements individuels) à des actions de prévention structurelle (qui entendent agir au niveau des conditions-cadres dans lesquels évoluent les individus), d'assurer un pilotage stratégique et de prévoir une communication au service de la stratégie.

Annexe 3 : Modèle de construction et terminologie en vue de l'élaboration de plans cantonaux thématiques dans le domaine de la santé

Objectif du document :

Définir une terminologie commune pour l'élaboration de plans cantonaux thématiques dans le domaine de la santé.

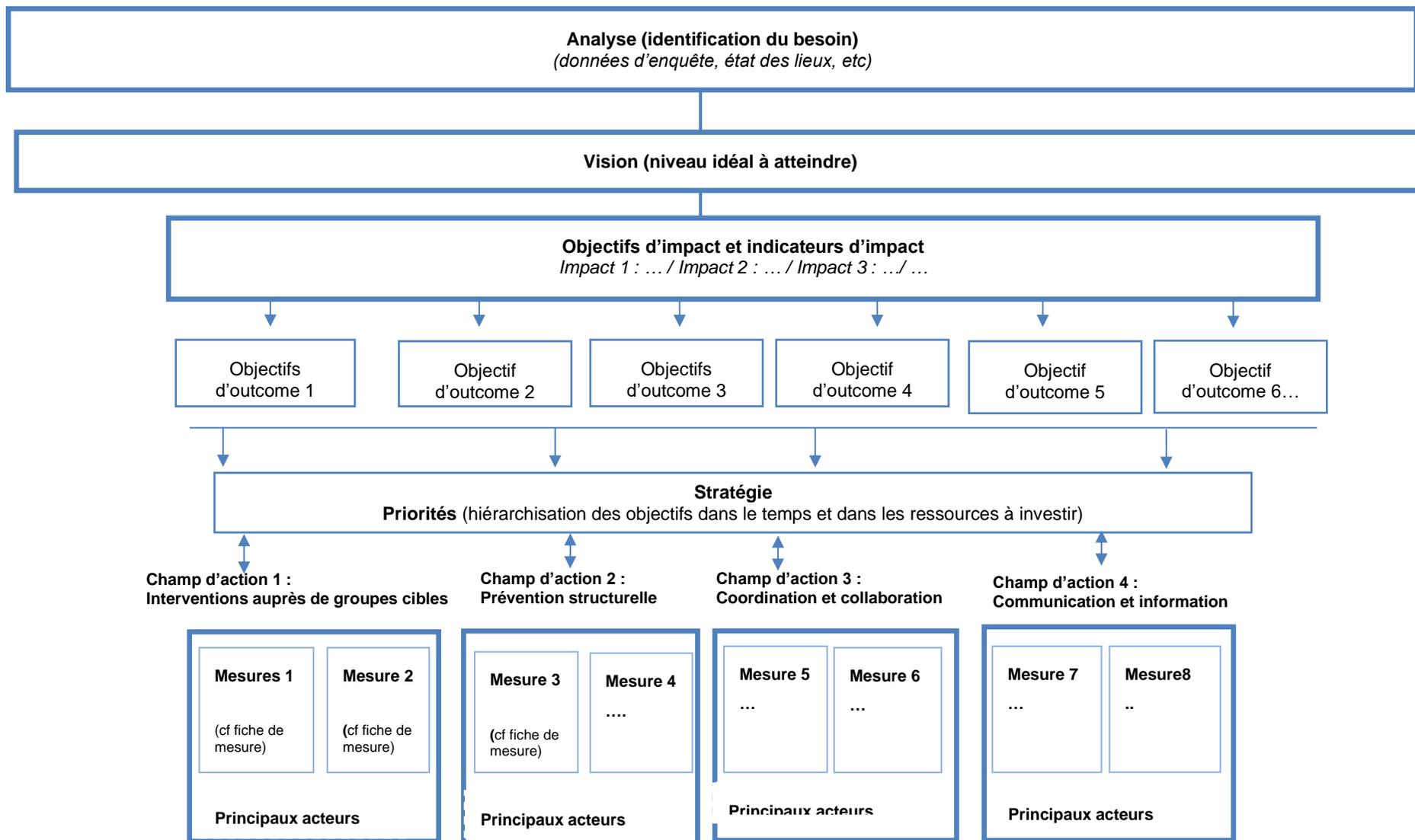
Sources servant de base de réflexion :

- > Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé : Guide d'élaboration (Outils développé par Promotion santé suisse et la Commission de Prévention et de Promotion de la Santé du GRSP)
- > Quint-essenz
- > Glossaire d'évaluation de l'OFSP (2005)
- > Financement des programmes cantonaux de prévention du tabagisme : Guide pour le développement de programme (OFSP 2011)
- > Guide QuaThéDa
- > Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention, approuvé par le Conseil d'Etat en mai 2007 et prolongé pour la période 2011-2015
- > Plan d'action de promotion de la santé et de prévention 2011-2015
- > Programme cantonal fribourgeois poids corporel sain 2010-2013
- > Programme cantonal fribourgeois poids corporel sain 2014-2017
- > Concept santé à l'école
- > Plan cantonal Tabac

Terminologies et définition :

Le site www.quint-essenz.ch de Promotion Santé Suisse fournit un glossaire de définition. Les définitions fournies par ce glossaire sont reprises dans le présent document.

Modèle de construction proposé



Champs d'action

Ces champs correspondent aux **4 niveaux d'actions** retenus par Promotion Santé Suisse dans le cadre de la mise en œuvre des programmes cantonaux « Poids corporel sains ». Ci-dessous, les champs d'action ont été adaptés pour le présent exemple au domaine de l'alcool.

Champ d'action 1	Interventions auprès de groupes cibles	Interventions auprès de public-cibles spécifiques, projets qui s'adressent directement ou indirectement à des groupes cibles spécifiques et qui visent avant tout à faire évoluer les comportements : P. ex. Intervention auprès des jeunes, des parents et des personnes proches et des multiplicateurs au travers notamment du renforcement des actions de formations et de la coordination avec des projets et mesures déjà existantes.
Champ d'action 2	Prévention structurelle	Mesures sur les conditions cadre (Policy) : mesures sur le contexte structurel, légal et l'organisation de la société fribourgeoise (p. ex. agir au niveau des patentes délivrées pour les manifestations publiques, renforcer les restrictions d'accès aux boissons alcooliques ainsi que la publicité sur les boissons alcooliques, renforcer la prévention au travail, inscrire la prévention dans les documents de stratégie politique, etc).
Champ d'action 3	Coordination et collaboration	<p>Coordination, collaboration et mise(s) en réseau(x) au niveau intra-cantonal, intercantonal et fédéral (échanges et coordination avec les acteurs nationaux, cantonaux, intercantonaux, communaux et les partenaires fribourgeois).</p> <p>Les projets de coordination et de collaboration permettent de coordonner et de piloter de manière cohérente les activités cantonales au sein du programme, ils encouragent la coordination et le réseautage des acteurs.</p> <p>Note : le pilotage du programme constitue un projet en soi.</p>
Champ d'action 4	Communication et information	Information du public au niveau cantonal et communal : mesures visant à renforcer l'information et la sensibilisation (des professionnels, des représentants politiques et/ou de la population fribourgeoise en générale) sur les questions liés à la consommation d'alcool (informations générales, informations sur des projets spécifiques, informations adaptés à des groupes cibles spécifiés, etc.).

Terminologies & Définitions

Sources :

- > Glossaire de quint-essenz
- > Glossaire d'évaluation de l'OFSP (2005)
- > Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé : Guide d'élaboration, Promotion Santé Suisse, Lausanne et Berne, juin 2009
- > Financement des programmes cantonaux de prévention du tabagisme : Guide pour le développement de programme (OFSP 2011)

Terminologie	Définitions
Effet	Changements (voulus ou non, positifs ou négatifs) résultant directement ou indirectement d'une intervention ou d'une mesure publique. Les effets comprennent les REALISATIONS (OUTCOMES) et les IMPACTS, mais pas les EXTRANTS (OUTPUTS).
Evaluation	Collecte systématique et analyse d'informations (pas nécessairement disponibles dans le travail de routine) concernant divers aspects d'un projet ou d'une intervention; analyse critique de ces informations en tenant compte de diverses perspectives et en utilisant directement des méthodes de recherche et des théories (socio-)scientifiques.
Groupes cibles	Groupes de la population ou groupes d'un setting concernés par les objectifs et les mesures d'interventions.
Indicateur	Un indicateur est une dimension empirique mesurable, observable ou analysable. Les indicateurs servent de référence pour l'évaluation d'éléments (souvent complexes) qui ne peuvent pas directement être mesurés ou évalués.
Mise en réseau	Collaboration au-delà des domaines, des disciplines, des échelons hiérarchiques, des organisations et des projets.
Impact	EFFETS à moyen et long terme, généralement au niveau sociétal, d'une mesure publique (souvent en lien avec ses BUTS globaux). Ces changements peuvent être directs ou indirects, voulus ou non, positifs ou négatifs, etc.
Outcome au niveau cantonal	EFFETS probables ou réalisés à court ou moyen terme d'une mesure publique en relation avec ses OBJECTIFS. Les objectifs d'outcome au niveau cantonal indiquent quels effets sont visés par un ensemble de mesures d'un programme. Ils se rapportent aux effets d'un programme, sur le temps définit dudit programme.
Outcome spécifique au projet	Effets probables ou réalisés à court ou moyen terme d'un projet en relation avec ses objectifs. Les objectifs d'outcome indiquent quel effet un projet spécifique doit obtenir auprès d'un groupe cible à la fin du programme. Ils se rapportent aux effets d'un projet.
Output	Ensemble des prestations et produits d'un projet. Réalisations (prestation X, prestation Y, etc.) : objectifs et indicateurs d'output, mesurés chaque année (période de validité des mandats annuels). Ce sont les activités, les biens et les services produits directement par le projet (par ex : brochures, rapports, ateliers, campagne, programme informatique, etc.). Les outputs sont directement observables et quantitativement ou qualitativement mesurables.
Indicateur	Mesure, quantitative ou qualitative, qui fournit des informations sur un phénomène qui, en soi, n'est pas directement mesurable. Utilisé pour mesurer les EXTRANTS (OUTPUTS), les REALISATIONS (OUTCOMES) et les IMPACTS, ainsi que pour refléter les processus et les changements dans le contexte. Les indicateurs d'IMPACT sont souvent plus difficiles à identifier et il est ainsi souvent nécessaire de se fier à des indicateurs indirects comme approximation.
Priorité	Hierarchisation des objectifs dans le temps et dans les ressources à investir.
Projet	Action structurée, unique, visant à atteindre jusqu'à un moment déterminé des objectifs

	définis. Le projet est limité en termes de temps, d'étendue et de budget.
Stratégie	Ensemble d'actions cohérentes, coordonnées, jugées utiles et nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
Setting	Système social délimité (par exemple entreprise, école, hôpital, foyer, famille etc.).
Vision	Une vision est la formulation d'idées sur des conditions souhaitées dans une perspective de long terme, c'est-à-dire au-delà de la durée d'un projet. Elle sert d'élément "conducteur" au projet.

Annexe 4 : Portrait des principaux Services/organismes du canton de Fribourg compétents pour la mise en œuvre du PCAA (liste non exhaustive, selon fiches de mesures)

Organisme	Portrait
Direction de la santé et des affaires sociales	
Services et unités administratives rattachées	
Service de la santé publique	Le Service de la santé publique (SSP) exécute les tâches de planification et de gestion dans le domaine de la santé, afin de garantir l'accessibilité aux soins et une prise en charge de qualité pour la population du canton. La mission du SSP s'étend à la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé et de prévention sur la base des axes prioritaires développés par le Conseil d'Etat. L'atteinte des objectifs dictés par ces missions se fait en étroite collaboration avec le Service du médecin cantonal.
Service du médecin cantonal	Le Service du médecin cantonal (SMC) est le centre de référence pour toutes sortes de questions liées à la santé publique et contribue au maintien et à l'amélioration de la santé de la population fribourgeoise. Dans ce but, il collabore étroitement avec les autres services publics fédéraux, cantonaux et communaux et coordonne ses activités pour fournir les informations et conseils nécessaires au Conseil d'Etat et à la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Le SMC assure dans le cadre de ses compétences, l'information et le dialogue avec la population, les médias, les professionnel-le-s, les institutions et établissements publics ou privés. Il demeure attentif aux besoins actuels et futurs dans le domaine de la santé publique.
Service de l'enfance et de la jeunesse	Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) s'engage en faveur des enfants et des jeunes du canton de Fribourg. Il est le service cantonal spécialisé chargé de la mise en œuvre de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse et de la protection de l'enfance. Les prestations du SEJ s'adressent aux enfants, aux jeunes, à leurs familles, aux différentes autorités et à toute personne en contact avec des enfants ou des jeunes. Dans le cadre de l'offre du centre de consultation LAVI, le service est également amené à accompagner des adultes ; hommes victimes d'infraction et toute victime de la circulation routière.
Service de l'action sociale	Le Service de l'action sociale (SASoc) propose des mesures de politique sociale et améliore en permanence le dispositif cantonal en matière d'aide sociale, d'aide aux requérants et requérantes d'asile et aux réfugié-e-s, d'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et d'aide au recouvrement et avances de pensions alimentaires.
Service de la prévoyance sociale	Le Service de la prévoyance sociale (SPS) assure la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il planifie les besoins en place dans les établissements médico-sociaux (EMS) et verse des subventions aux personnes qui ne disposent pas de moyens suffisants pour financer leur séjour en EMS.
Réseau fribourgeois de santé mentale	<p>Le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) est un pôle de compétences médicales, infirmières et psychosociales spécialisé en santé mentale.</p> <p>Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et adolescents assure la prise en charge des enfants et des adolescents du canton de Fribourg atteints dans leur santé mentale. Organisé en trois chaînes de soins spécialisées définies selon la structure de l'âge de la population mineure (petite enfance ; enfance et adolescence), il dispense ses prestations dans les sites ambulatoires du RFSM (Bulle, Fribourg, Tavel, Meyriez et Estavayer-le-Lac), dans les hôpitaux somatiques du canton (HFR) au moyen de la consultation-liaison, dans l'Unité psychiatrique pour adolescents, la Chrysalide, au Centre de soins hospitaliers (CSH) à Marsens. Afin d'offrir des soins de proximité, les prestations spécialisées comme la psychiatrie de consilium et de liaison au sein du réseau hospitalier fribourgeois HFR ainsi qu'une équipe mobile d'intervention nommée PsyMobile.</p> <p>Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour adultes, responsable de la prise en charge des personnes de 18 à 65 ans vivant dans le canton de Fribourg, est organisé en six chaînes de soins. Les prestations sont réparties sur sept sites ambulatoires, une clinique de jour à Fribourg, une clinique de jour à Bulle, six unités totalisant 117 lits au Centre de soins hospitaliers (CSH) à Marsens et comprennent également des consultations-liaisons dans six hôpitaux somatiques du canton.</p> <p>La Chaîne de soins des troubles de l'addiction du RFSM est le service public en charge de l'addictologie adulte (dès 18 ans) dans le canton. Elle est composée du Centre de traitement des addictions – ambulatoire, à Fribourg et à Bulle, et de l'unité stationnaire Thalassa – du Centre de soins hospitaliers de Marsens. La Chaîne propose des prises en charge bilingues.</p> <p>Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour personnes âgées du RFSM offre une prise en charge stationnaire et ambulatoire des personnes âgées du canton. La partie hospitalière est située dans le site du Centre de soins hospitaliers à Marsens. Des soins ambulatoires sont offerts au Centre psychosocial à Fribourg ainsi que dans les consultations régionales d'Estavayer-le-Lac et de Tavel. Le Secteur propose également une offre de consultation-liaison dans les EMS du canton.</p>

Organisme	Portrait
Hôpital fribourgeois	L'hôpital fribourgeois (HFR) effectue des sevrages et propose une prise en charge somatique pour des patient-e-s souffrant d'addiction, essentiellement à l'alcool. Il intervient aussi en situation d'urgence. Le HFR joue également un rôle important dans la détection des problèmes d'addictions chez des patient-e-s hospitalisé-e-s pour d'autres pathologies. Il collabore étroitement avec la chaîne d'intervention de crise et de liaison hospitalière du Réseau fribourgeois de santé mentale.
Direction de la santé et des affaires sociales et Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport Services et unités administratives rattachées	
Bureau cantonal de santé à l'école DICS - DSAS	Le bureau « santé à l'école » inter directions (DICS – DSAS) coordonne les activités de promotion de la santé et de prévention dans les écoles. Travaillant de concert avec les diverses institutions de santé au bénéfice d'un agrément, il est à disposition des établissements scolaires pour organiser et coordonner la mise en œuvre du concept de santé à l'école; diffuser des stratégies pour planifier et organiser la santé dans les établissements scolaires; proposer des ressources agréées (conférenciers, activités de promotion de la santé et de prévention, accompagnement de projet d'établissement); recevoir et étudier les demandes d'agrément pour les intervenants externes à l'école; coordonner les activités du Réseau fribourgeois d'écoles en santé.
Direction de la sécurité et de la justice Services et unités administratives rattachées	
Police cantonale	La police cantonale est l'organe responsable, avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, pour le contrôle de toutes les dispositions légales dans le domaine de l'alcool. De plus, elle collabore avec les préfets et les institutions de prévention au sujet de l'octroi des autorisations pour les manifestations temporaires.
Service de la police du commerce	Le Service de la police du commerce participe à la délivrance d'autorisations et au contrôle d'activités commerciales ne bénéficiant pas d'une totale liberté de commerce. Il agit en particulier dans le domaine des établissements publics, de la vente d'alcool, des appareils de jeu, des loteries, de la prostitution, du commerce itinérant et des collectes. Il exerce par ailleurs un pouvoir de surveillance en matière d'indication des prix, de métrologie et d'horaire d'ouverture des commerces.
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts Services et unités administratives rattachées	
Préfectures	Les préfets sont les autorités responsables pour l'octroi des autorisations pour les manifestations temporaires. Ils peuvent prendre en considération les concepts de sécurité et prévention élaborés par les organisateurs et les organisatrices et donner des recommandations pour améliorer la sécurité et la protection de la jeunesse lors des manifestations temporaires.
Pouvoir judiciaire	
Justices de paix	Le canton est divisé en sept arrondissements de justices de paix qui correspondent aux districts administratifs. La justice de paix est en premier lieu l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte. Le juge de paix en est le président. L'autorité de protection de l'adulte ordonne une mesure lorsque l'appui fourni à la personne ayant besoin d'aide par les membres de sa famille, par d'autres proches ou par des services privés ou publics ne suffit pas ou semble a priori insuffisant et que le besoin d'assistance et de protection de la personne incapable de discernement n'est pas ou pas suffisamment garanti par une mesure personnelle anticipée (mandat pour cause d'inaptitude et directives anticipées) ou par une mesure appliquée de plein droit (représentation par le conjoint/partenaire enregistré, représentation dans le domaine médical, protection de la personne résidant dans un établissement médico-social ou un home). L'autorité de protection de l'enfant est compétente pour prendre toutes les mesures de protection en faveur de l'enfant telles que le retrait du droit de garde ou de l'autorité parentale, le placement et la désignation d'un curateur ou d'une curatrice.
Ministère public	Le Ministère public veille à l'application de la loi et au maintien de l'ordre public. Il exerce principalement l'action publique auprès des tribunaux pénaux et civils d'arrondissement, du Tribunal des mineurs, du Tribunal pénal économique, du Tribunal cantonal et du Tribunal fédéral. Le Ministère public, par ses procureurs, conduit la procédure préliminaire, poursuit les infractions dans le cadre de l'instruction et, le cas échéant, soutient l'accusation.
Tribunal des mineurs	Le Tribunal des mineurs (TM) est l'autorité compétente pour la poursuite et le jugement des mineurs (de 10 à 18 ans) auteurs d'infractions et domiciliés dans le canton. Il a son siège à Fribourg. En sa qualité d'autorité de jugement, le TM statue en première instance sur les infractions pour lesquelles entrent en ligne de compte un placement, une amende de plus de 1000 francs ou une peine privative de liberté de plus de trois mois. Il statue aussi sur les infractions retenues dans une ordonnance pénale ayant fait l'objet d'une opposition.
Commissions cantonales	
Commission de promotion	La commission de promotion de la santé et de prévention est l'organe de préavis du Conseil d'Etat dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. La politique en la matière est définie dans un plan

Organisme	Portrait
de la santé et de prévention	cantonal de promotion de la santé et de prévention.
Commission cantonale des addictions	La commission cantonale des addictions soutient la mise en œuvre d'une politique de prise en charge intégrée et coordonnée des personnes dépendantes dans le canton de Fribourg
Commission cantonale de prévention et de lutte contre le surendettement	La commission a pour mission de coordonner la politique cantonale de prévention et de lutte contre le surendettement et le jeu excessif. Rattachée à la DSAS, elle est chargée de la coordination des interventions dans le canton.
Conseil de prévention et de sécurité	Organe consultatif du Conseil d'Etat pour les questions de sécurité de proximité, le Conseil cantonal de prévention et de sécurité a été institué en 2009 par l'exécutif cantonal. Il est chargé de proposer des objectifs stratégiques et des mesures concrètes en vue de renforcer la sécurité de proximité dans le canton.
Communes et organes rattachés	
Communes	Les communes peuvent intervenir lors de la procédure pour l'octroi des autorisations pour des manifestations temporaire sur leurs terrains. Par le biais de la police locale et en collaboration avec la police cantonale, elles sont responsables pour l'ordre public et la sécurité dans l'espace public. De plus, elles sont libres de mettre sur pied des mesures dans le domaine de l'alcool plus restrictives que celles au niveau cantonal
Polices locales	Les polices locales sont responsables, en collaboration avec la police cantonale, de l'ordre public et de la sécurité dans l'espace public des communes.
Etablissement autonome de droit public	
Office de la circulation et de la navigation	En cas d'infraction aux règles de la circulation routière, des mesures administratives viennent souvent s'ajouter aux sanctions pénales. L'OCN met en œuvre divers moyens de sensibilisation afin d'informer les conducteurs et les conductrices sur leurs responsabilités et prévenir les conséquences fâcheuses d'un comportement inadapté ou fautif sur la route. Les cours dispensés par l'OCN en matière de prévention sont les suivants : > cours d'éducation routière (CER) ; > cours « alcool » (CA) ; > cours « seniors » (CS) ; > cours aux « cafetiers-restaurateurs » ; > exposés de prévention dans les collèges et les écoles professionnelles cantonales.
Associations/Institutions/Fondations/Autres	
REPER	REPER a pour but de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des dépendances et des situations à risques. Cette association s'adresse à un large public, tout en privilégiant son action auprès des jeunes. Elle agit principalement dans les trois domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> > La promotion de la santé, selon les principes et stratégies de la Charte d'Ottawa, par le renforcement des ressources personnelles et sociales des personnes et des groupes concernés. > La prévention primaire, par les programmes d'information et de formation, ainsi que le développement et l'accompagnement de projets qui impliquent jeunes et adultes en s'adaptant à leurs besoins. > La prévention secondaire, par les programmes d'accueil et d'aide ambulatoire des adolescents et des adultes confrontés à des situations à risques. <p>Les prestations de REPER se développent selon cinq axes principaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> > l'information directe relayée par son centre de documentation multimédias et son réseau ; > le conseil et l'accompagnement individuel et de groupe, sur site et dans la rue ; > l'animation de programmes spécifiques, tant en prévention primaire que secondaire ; > l'accompagnement de projets dans les écoles, les communes et sur d'autres sites ; > des formations sur mesure pour professionnel-le-s et bénévoles <p>Public cible : Tout public mais priorité est faite aux jeunes (enfants, adolescents et adolescentes et jeunes adultes) et aux adultes qui les entourent (parents, enseignants et enseignantes, éducateurs et éducatrices, moniteurs et monitrices, entraîneur-e-s sportifs, etc.)</p>
Le RIFA (réunissant le	L'Association « Le Radeau » gère un centre d'accueil communautaire offrant la possibilité d'un séjour prolongé modulable (3 mois à 3 ans), visant la réadaptation et la réinsertion socio-professionnelle

Organisme	Portrait
Radeau, Le Torry et le Tremplin)	(ateliers de travail, boulangerie), la réadaptation et la réinsertion sociale (ateliers sportifs, créatifs et de loisirs ; vie communautaire), le développement personnel (entretiens motivationnels, groupes d'affirmation de soi, groupes prévention de la re-consommation, entretiens de famille) à des personnes toxico-dépendantes, avec ou sans conduites addictives secondaires. La Fondation Le Torry a pour but le conseil, l'accueil et l'accompagnement spécialisé de personnes ayant des problèmes avec l'alcool avec ou sans autres conduites addictives secondaires, en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle. Elle a également pour but la prise en charge de ces personnes en ateliers protégés, inscrit son action dans le réseau médico-social du canton de Fribourg et adhère à la politique sociale et de santé favorisant la non-consommation de produits psycho-actifs. Elle offre des prestations ambulatoires et stationnaires aux personnes alcoolodépendantes. La Fondation Le Tremplin a pour but la prise en charge de personnes toxicodependantes avec ou sans autres conduites addictives secondaires. Ses secteurs d'activités proposent une prise en charge ambulatoire ou résidentielle et ce, principalement en vue d'une réinsertion socioprofessionnelle. Le Parcours Horizon est un centre résidentiel ayant pour objectif la réinsertion socioprofessionnelle de personnes visant l'abstinence. Le service social du Tremplin est un centre de consultation et d'accompagnement ambulatoire.
Médecins installé-e-s	Les médecins installé-e-s jouent un rôle très important dans la détection et intervention précoce, dans la prise en charge et dans l'orientation des patient-e-s qui ont un problème lié à l'alcool.
Association La Tuile	Centre d'accueil de nuit du canton de Fribourg, La Tuile ouvre ses portes à toute personne en situation d'urgence, sans inscription préalable, quelles que soient les causes de son arrivée. A la Tuile, chacun et chacune peut trouver un toit, un repas et la possibilité de bénéficier d'un soutien relationnel, pour une ou plusieurs nuitées.
Banc Public	Centre d'accueil de jour, Banc Public a pour but d'offrir un lieu d'accueil, de rencontre et d'information à la population fribourgeoise dont les besoins sociaux ne sont pas couverts.
Al-Anon	Les Groupes familiaux Al-Anon offrent compréhension, aide et espoir à quiconque qui est ou a été affecté par la consommation d'alcool d'un proche
Alcooliques Anonymes	Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.
La Main Tendue	La Main Tendue est un service de secours par téléphone qui s'adresse à toute personne en difficulté, quels que soient son âge, sa culture ou son appartenance confessionnelle.
Association cantonale Fribourgeoise des Samaritains	L'ACFS chapeaute les sections de samaritains et samaritaines du canton de Fribourg. Elle a pour but le soutien de ces sections (« membres actifs »), la formation et le perfectionnement des cadres, accomplissement des tâches qui lui incombent dans le cadre de son affiliation à l'Association Suisse des Samaritains, la collaboration avec d'autres organisations et les autorités dans le sens des principes de la Croix-Rouge et la promotion et le développement de l'œuvre samaritaine
Economie privée	
Gastro Fribourg	Gastro Fribourg est l'association patronale pour la restauration et l'hôtellerie du canton de Fribourg. Il défend les intérêts des restaurateurs et hôteliers du canton de Fribourg auprès des instances politiques, économiques ainsi qu'auprès de la population. Il délivre une large gamme de prestations, qui vont de la formation professionnelle à de nombreux services pour ses membres. Son but est de promouvoir les sentiments de solidarité et de bonne entente mutuelle de ses membres, d'élever le niveau de la profession ainsi que de sauvegarder et de défendre leurs intérêts.
Organisateurs et organisatrices de manifestations publiques	Quelques entreprises, organisateurs et organisatrices de fêtes prennent des mesures volontaires pour améliorer la protection de la jeunesse. Des exemples sont des achats-tests, formation des vendeurs, systèmes d'alerte pour le contrôle des âges légaux, interdiction de vente des boissons fermentées aux jeunes de moins de 18 ans, ou pas de vente d'alcool.

Annexe 5 : Couverture actuelle des objectifs d'outcome par les mesures existantes et potentialités de renforcement

L'analyse de la couverture actuelle des objectifs d'outcome par les mesures existantes a été assurée dans le cadre d'ateliers avec le groupe de partenaires du PCAA et complétée par l'expertise du groupe de travail du projet coordination, pour les aspects spécifiques du pilier de la prise en charge.

Les tableaux ci-dessous mettent en évidence les mesures existantes qui contribuent actuellement à l'atteinte des objectifs d'outcome du PCAA. Cet état des lieux prend en compte les mesures à leur stade de développement actuel et permet de mettre en évidence des potentialités de renforcement des mesures existantes en vue de l'atteinte des objectifs d'outcome. La colonne de droite des tableaux fait apparaître les potentialités de renforcement liées à l'analyse des mesures existantes ainsi qu'à celle des évidences scientifiques.

Outcome 1

Les mesures identifiées participent aux quatre champs d'action, mais s'inscrivent majoritairement dans le champ «intervention auprès de groupes cibles spécifiques». Les potentialités de renforcement identifiées portent essentiellement sur le renforcement de mesures existantes (valorisation, consolidation et systématisation) ainsi que sur les aspects de coordination au niveau cantonal (en cohérence avec les autres concepts développés) et de communication.

OUTCOME 1 : La prévention de la consommation d'alcool est ancrée dans les écoles obligatoires de façon cohérente de manière à renforcer les élèves dans leurs compétences à faire des choix favorables à leur santé et à fournir aux personnes qui les entourent des outils pour soutenir le développement de ces compétences.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (ex_programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles (ajout))</p> <p>Soutien et écoutes des personnes en difficultés _non spécifique alcool : Ciao.ch (soutien aux jeunes) et (main tendue _143)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (Choice_REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation_ (Rond-Point _REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon) Plateforme proches (RFSM) www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch (Addiction Suisse) Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool, programme AFA_Torry www.tinatoni.ch</p> <p>Site Genre et Prévention (Addiction Suisse)</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Projets de prévention dans le domaine de l'enseignement - Potentialité dans la systématique d'utilisation du projet, le suivi et la vérification</p> <p>Consolidation des projets de détection précoce (Rond- Point)</p>
Prévention structurelle	<p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	Renforcement des aspects de détection précoce au sein des formations existantes
Coordination collaboration	<p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions (SMC)</p> <p>Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	<p>Renforcement de la coordination avec le concept santé à l'école et le bureau santé à l'école (DICS_DSAS) pour la mise en œuvre des projets de prévention alcool dans les écoles</p> <p>Augmentation de la visibilité des projets existants au travers du réseau des écoles en santé</p> <p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune</p>

OUTCOME 1 : La prévention de la consommation d'alcool est ancrée dans les écoles obligatoires de façon cohérente de manière à renforcer les élèves dans leurs compétences à faire des choix favorables à leur santé et à fournir aux personnes qui les entourent des outils pour soutenir le développement de ces compétences.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
		orientée vers des objectifs identifiés
Communication Information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool _ OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Diverses plateformes internet et newsletters, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée au niveau cantonal

Outcome 2

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action, mais s'inscrivent majoritairement dans « intervention auprès de groupes cibles spécifiques ». Des potentialités de renforcement existent dans les quatre champs d'action, principalement dans « **prévention structurelle** ». En effet les évidences scientifiques montrent l'importance de modifier le contexte de consommation dans lequel évoluent actuellement les adolescent-e-s et jeunes adultes. Les mesures visant à agir sur la disponibilité de l'alcool et le marketing des boissons alcooliques sont reconnues comme ayant un impact important sur la consommation des adolescent-e-s et jeunes adultes.

OUTCOME 2 : Les adolescent-e-s et jeunes adultes connaissent les effets négatifs des ivresses ponctuelles sur leur santé et sont soutenus pour diminuer leur consommation. Ils savent où s'adresser en cas de besoin d'aide ou de prise en charge.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (Programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Projets de prévention en milieux institutionnels (Gouvernail REPER)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation_ (Rond-Point _REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p> <p>Prestations de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire) (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR) Thalassa</p> <p>Soutien à la gestion de la consommation : Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleue, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien et écoute des personnes en difficultés (non spécifique alcool) Ciao.ch (soutien aux jeunes) (main tendu _143)</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon) Plateforme proches RFSM www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch (Addiction Suisse)</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Projets de prévention dans le domaine de l'enseignement - Potentialité dans la systématique d'utilisation du projet, le suivi et la vérification</p> <p>Extension de la couverture du projet Gouvernail en milieu institutionnel</p> <p>Renforcement de la consommation contrôlée (ex : Alcochoix Torry) , spécification pour les jeunes adultes</p> <p>Prise en charge résidentielle pour jeunes Prise en charge interdisciplinaire et intercantonale résidentielle/ambulatoire pour les jeunes avec problématique multiple (médical, justice et social)</p> <p>Détection précoce des jeunes (art 3c Lstup, formation des multiplicateurs à la détection)</p> <p>Développement d'offres de soutien socio-médical (Equip'appart, résidentiel pour crises, développement de deux box sécurisés santé mentale aux urgences du HFR)</p> <p>Développer 2 places pour les mineurs au Radeau et/ou au Tremplin (10 cas/an)</p>

OUTCOME 2 : Les adolescent-e-s et jeunes adultes connaissent les effets négatifs des ivresses ponctuelles sur leur santé et sont soutenus pour diminuer leur consommation. Ils savent où s'adresser en cas de besoin d'aide ou de prise en charge.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
	Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool programme AFA_Torry	
Prévention structurelle	<p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p> <p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd) Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Autorisation des manifestations publique et Projet de labellisation des manifestations publiques (REPER, SPOCO, Préfet) Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p>	<p>Renforcement de l'application des bases légales existantes (Restrictions législatives cantonales d'âge de vente) au travers de mesures de contrôle des ventes et de suivi Développement éventuel de nouvelles bases légales</p> <p>Consolidation du projet de labellisation des manifestations publiques</p> <p>Renforcement de la réglementation du marketing ciblant les jeunes : les appels d'offres/octroi d'avantage (happy hours/promotion)</p>
Coordination collaboration	<p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions (SMC)</p> <p>Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p> <p>Plateformes et journées d'échanges entre professionnel-le-s (GREA)</p>	<p>Renforcement de la coordination avec le concept santé à l'école et le bureau santé à l'école (DICS_DSAS) pour la mise en œuvre des projets de prévention alcool dans les écoles</p> <p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés Renforcer la coordination des prises en charge</p>
Communication information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP, REPER, partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Diverses plateformes internet et newsletters, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, Fachverband Sucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée au niveau cantonal</p> <p>Développer le conseil en ligne pour tous les types d'addictions tant pour les personnes touchées que pour les proches- SafeZone</p>

Outcome 3

Les mesures participent aux quatre champs d'action majoritairement avec une contribution moyenne à l'atteinte de l'objectif; seules 2 mesures dans le champ « prévention structurelle » ont une contribution forte.

Les mesures des champs d'action « interventions auprès de groupes cibles spécifiques » et « communication, information » s'inscrivent **en complément** des mesures structurelles en vue de favoriser leur application (augmentation des connaissances, de la compréhension et de l'acceptabilité des mesures structurelles). En regard des évidences scientifiques actuelles, notamment des recommandations visant à **agir sur la disponibilité et le marketing des boissons alcooliques**, les potentialités de renforcement mises en évidence ciblent ainsi prioritairement le champ d'action prévention structurelle.

OUTCOME 3 : Le respect des âges liés à la vente de boissons alcooliques (16 ans pour les boissons fermentées et 18 ans pour les boissons distillées) aux jeunes s'améliore. Le personnel de vente des établissements publics, des manifestations temporaires et des commerces est sensibilisé à la vulnérabilité particulière des jeunes face à la consommation d'alcool. Il connaît les dispositions légales en vigueur et assure leur application.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques

OUTCOME 3 : Le respect des âges liés à la vente de boissons alcooliques (16 ans pour les boissons fermentées et 18 ans pour les boissons distillées) aux jeunes s'améliore. Le personnel de vente des établissements publics, des manifestations temporaires et des commerces est sensibilisé à la vulnérabilité particulière des jeunes face à la consommation d'alcool. Il connaît les dispositions légales en vigueur et assure leur application.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (Programme ACTE, REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Projets de prévention en milieux institutionnels (Gouvernail REPER)</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (analyse, soutien, information, REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation_ (RondPoint _REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p>	Maintien, valorisation et consolidation des projets existants
Prévention structurelle	<p>Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Autorisation des manifestations publique et Projet de labellisation des manifestations publiques (REPER, SPOCO, Préfet)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim Différents outils d'aide (carte pour aider au calcul de l'âge en fonction de la date de naissance) FVA</p>	<p>Renforcement de l'application des bases légales existantes au travers de mesures de contrôle des ventes et de suivi</p> <p>Développement éventuel de nouvelles bases légales</p> <p>Extension et systématisation de la formation obligatoire du personnel de vente à l'ensemble du personnel des commerces de vente de détail</p> <p>Consolidation et extension du projet existant de labellisation des manifestations publiques</p> <p>Renforcement de la réglementation du marketing ciblant les jeunes : les appels d'offres/octroi d'avantage (happy hours/promotion)</p>
Coordination collaboration	<p>Structures de coordination au niveau cantonal Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés
Communication Information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFS, REPER, partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Diverses plateformes internet et newsletters, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée au niveau cantonal

Outcome 4

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action. Deux mesures contribuent actuellement fortement à l'atteinte de l'objectif : les prestations de prises en charge et le projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction. Les autres projets identifiés ont une contribution moyenne.

Les potentialités de renforcement sont identifiées dans les quatre champs d'action et visent prioritairement à augmenter les connaissances des 50 ans et plus et à « outiller » les **multiplicateurs et multiplicatrices** qui les entourent de manière à renforcer la détection et l'orientation précoce des situations problématiques.

OUTCOME 4 : Les personnes âgées de 50 ans et plus connaissent les effets de la consommation chronique d'alcool sur la santé et sont soutenues pour diminuer leur consommation. Ils savent où s'adresser et être pris en charge en cas de besoin d'aide dans ce domaine.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Prestations de de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire) (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR) Thalassa Suivi CCA</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleue, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon) Plateforme proches RFSM www.mamanboit.ch/ (Addiction Suisse) Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool programme AFA_Torry</p> <p>Soutien et écoute des personnes en difficultés, non spécifique alcool (main tendu _143)</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets de promotion de la santé au travail (information, augmentation des connaissances)</p> <p>Renforcement et valorisation des outils et projets existants auprès des personnes de 50 ans et plus concernés par la consommation chronique et des multiplicateurs et multiplicatrices qui les entourent (médecins, employeurs et employeuses)</p> <p>Renforcement contrôlée - Alcochoix Détection des problèmes d'alcool (Projet travailleurs sociaux à l'hôpital) et formation des multiplicateurs et multiplicatrices</p> <p>Développement d'offres de soutien socio-médical pour le maintien à domicile (Equip'appart, résidentiel pour crises) Développement de deux box sécurisés santé mentale aux urgences du HFR</p> <p>Développer un lieu de vie bas seuil</p>
Prévention structurelle	<p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	<p>Valorisation des formations en matière de détection précoce des situations de consommation chronique auprès des employeurs et employeuses Développement éventuel de nouvelles bases légales</p> <p>Renforcement des formations à l'intervention brève des médecins généralistes</p>
Coordination collaboration	<p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions (SMC)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	<p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés Réalisation d'un état des lieux de la problématique et des acteurs (qualitatif et quantitatif)</p>
Communication Information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP, REPER, partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Plateforme d'information « addiction et vieillissement » (Infodrog/Addiction Suisse/Ci.Forel/ZüFAM)</p> <p>Diverses plateformes internet et newsletters, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, Fachverband Sucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée au niveau cantonal – notamment renforcement de la communication sur les risques de la consommation chronique sur la santé (problématique peu connue et reconnue)</p> <p>Développer le conseil en ligne pour tous les types d'addiction tant pour les personnes concernées que pour les proches SafeZone</p>

Outcome 5

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action. Les potentialités de renforcement identifiées rejoignent les évidences scientifiques autour de la nécessité de renforcer la formation des multiplicateurs et multiplicatrices aux aspects de **détection précoce**. Les aspects de coordination et de communication au niveau cantonal ainsi que les mesures transversales de prévention structurelle visant à agir au niveau de la disponibilité des boissons alcooliques participent également à l'atteinte de l'objectif et sont donc mentionnées dans les potentialités.

OUTCOME 5 : Les multiplicateurs et multiplicatrices (professionnel-le-s et bénévoles) des domaines socio-éducatifs et sportifs (collèges, écoles professionnelles, foyers, institutions, milieux sportifs, milieux de l'animation) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation d'alcool chez les adolescents et jeunes adultes. Ils disposent d'outils et de compétences pour détecter les situations problématiques et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton.	
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome	
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Projets de prévention en milieux institutionnels (Gouvernail REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation (RondPoint _REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p> <p>Prestations de prises en charge</p> <p>Traitement stationnaire et/ou ambulatoire (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin)</p> <p>Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry)</p> <p>Sevrage somatique (HFR)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Groupes d'entraide pour les personnes souffrant de dépendances (AA)</p> <p>Soutien et écoute des personnes en difficultés _non spécifique alcool Ciao.ch (soutien aux jeunes) ; (main tendue _143)</p>
Prévention structurelle	<p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC, REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>
Coordination collaboration	<p>Plateformes et journées d'échanges entre professionnelles (GREA)</p> <p>Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>
	Potentialités de renforcement
	<p>Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques</p> <p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets existants en matière de détection et d'orientation précoce (art 3c LStup)</p> <p>Valorisation des formations en matière de détection précoce auprès des multiplicateurs et multiplicatrices (professionnel-le-s et bénévoles) des domaines socio-éducatifs et sportifs</p> <p>Consolidation du projet existant de labellisation des manifestations publiques</p> <p>Renforcement de la réglementation du marketing ciblant les jeunes : les appels d'offres/octroi d'avantage (happy hours/promotion)</p> <p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés</p> <p>Renforcement de la coordination avec le concept santé à l'école et le bureau santé à l'école (DICS_DSAS) pour la mise en œuvre des projets de prévention alcool dans les écoles</p>

OUTCOME 5 : Les multiplicateurs et multiplicatrices (professionnel-le-s et bénévoles) des domaines socio-éducatifs et sportifs (collèges, écoles professionnelles, foyers, institutions, milieux sportifs, milieux de l'animation) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation d'alcool chez les adolescents et jeunes adultes. Ils disposent d'outils et de compétences pour détecter les situations problématiques et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Communication Information	<p>Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p> <p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP, REPER, partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière/Campagne Famille Kolly Journée d'échanges niveau national_ Journées PAC et PAC plus(OFSP)</p> <p>Plateforme d'information « addiction et vieillissement » (Infodrog/Addiction Suisse/Cl.Forel/ZüFAM)</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée au niveau cantonal</p> <p>Augmentation de la visibilité des offres existantes</p>

Outcome 6

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action. Des potentialités de renforcement sont identifiées dans le champ d'action « Interventions auprès de groupes cibles spécifiques » pour la valorisation des projets existant auprès des professionnels du social et au niveau de la « prévention structurelle » pour les formations en matière de **détection précoce**. Dans le champ d'action « coordination, collaboration », le projet de coordination de la **prise en charge des personnes souffrant d'addiction** (SMC) contribue actuellement de manière forte et représente également une potentialité pour l'atteinte de cet objectif. Comme pour l'ensemble des objectifs d'outcome, des potentialités de renforcement sont identifiées en termes de coordination au niveau cantonal ainsi qu'en matière de stratégie de communication.

OUTCOME 6 : Les professionnel-le-s du domaine social (services sociaux, services des curatelles d'adultes, services public de l'emploi, offices en lien avec les assurances sociales) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils disposent d'outils et de compétences pour détecter ces situations et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Prestations de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR) Suivi au CCA Thalassa</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (analyse, soutien, information_REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER) Projet détection précoce et orientation_ (RondPoint_REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p> <p>Groupes d'entraide pour les personnes souffrant de dépendances (AA)</p> <p>Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, Alcoborn, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleue, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets existants en matière de détection et d'orientation précoce (art 3c LStup)</p>

OUTCOME 6 : Les professionnel-le-s du domaine social (services sociaux, services des curatelles d'adultes, services public de l'emploi, offices en lien avec les assurances sociales) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils disposent d'outils et de compétences pour détecter ces situations et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Prévention structurelle	<p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	<p>Valorisation des formations auprès des professionnel-le-s du social et renforcement des aspects de détection précoce autour de différentes formes de consommation problématique et dépendance</p>
Coordination collaboration	<p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant addictions (SMC)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p> <p>Plateformes et journées d'échanges entre professionnel-le-s (GREA)</p>	<p>Renforcement des synergies entre les offres de prise en charge et clarification des rôles et des portes d'entrée - Consolidation du projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction</p> <p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés</p>
Communication Information	<p>Plateforme d'information « addiction et vieillissement » (Infodrog/Addiction Suisse/Ci.Forel/ZüFAM)</p> <p>Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p> <p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool _ OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Journée d'échanges niveau national_ Journées PAC et PAC plus (OFSP)</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée</p> <p>Augmentation de la visibilité des offres existantes</p>

Outcome 7

Différentes mesures à contribution moyenne sont identifiées dans les quatre champs d'action. Aucune mesure ne contribue de manière forte à l'atteinte de l'objectif. Des potentialités de renforcement important existent dans les quatre champs d'action en vue de l'atteinte du public cible des employeurs et employeuses.

OUTCOME 7 : Les employeurs et employeuses sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils et elles disposent d'outils et de connaissances pour détecter ces situations et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse) http://www.croix-bleue.ch/alcool-dependance/alcool-travail-55.html http://www.stop-alcool.ch/l-alcool-au-travail http://www.suva.ch/fr/startseite-suva/praevention-suva/arbeit-suva/branchen-und-themen-filter-suva/suchtmittel-am-arbeitsplatz-suva/filter-detail-suva.htm</p> <p>Soutien à la gestion de la consommation</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets de promotion de la santé au travail</p> <p>Renforcement et valorisation des outils et projets existants: auprès des employeurs et employeuses</p>

OUTCOME 7 : Les employeurs et employeuses sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils et elles disposent d'outils et de connaissances pour détecter ces situations et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
	<p>Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, Alcoborn, www.addiction-info.ch/alcooldans le corps _ Addiction Suisse/Croix bleue, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p>	
Prévention structurelle	<p>Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	Valorisation des formations en matière de détection précoces auprès des employeurs et employeuses
Coordination collaboration	<p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p> <p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions (SMC)</p>	<p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés</p> <p>Renforcement des synergies entre les offres de prise en charge et clarification des rôles et des portes d'entrée - Consolidation du projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction</p>
Communication Information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP, REPER, partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly Journée d'échanges niveau national_ Journées PAC et PAC plus(OFSP)</p> <p>Plateforme d'information « addiction et vieillissement » (Infodrog/Addiction Suisse/CI.Forel/ZüFAM)</p> <p>Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée</p> <p>Augmentation de la visibilité des offres existantes</p>

Outcome 8

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action. Les potentialités de renforcement sont principalement identifiées autour des aspects de détection précoce, de formation, de communication et de coordination.

OUTCOME 8 : Les professionnel-le-s de la santé (médecins, professionnel-le-s des soins à domiciles, professionnel-le-s des services d'urgence, gynécologues, sages-femmes, puériculteurs et puéricultrices, pharmaciens et pharmaciennes) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils et elles disposent d'outils et de compétences pour détecter ces situations, soutenir les personnes concernées à diminuer leur consommation et les orienter vers le réseau des professionnels du canton.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Prestations de de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire) (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR) Thalassa</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets existants en matière de détection et d'orientation précoce (art 3c LStup)</p>

OUTCOME 8 : Les professionnel-le-s de la santé (médecins, professionnel-le-s des soins à domiciles, professionnel-le-s des services d'urgence, gynécologues, sages-femmes, puériculteurs et puéricultrices, pharmaciens et pharmaciennes) sont sensibilisé-e-s au problème de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance. Ils et elles disposent d'outils et de compétences pour détecter ces situations, soutenir les personnes concernées à diminuer leur consommation et les orienter vers le réseau des professionnels du canton.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
	<p>Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommdalcoool.ch, Alcoborn, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleu, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon/ Plateforme proches RFSM www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch (Addiction CH)</p> <p>Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool programme AFA_Torry</p>	
Prévention structurelle	<p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREa, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/apel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014)/Contrôles policiers/Cours OCN/ Outils interactifs/site internet alcooletcirculation.ch/Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	<p>Valorisation des formations en matière de détection précoce auprès des différents professionnel-le-s de la santé</p> <p>Renforcement des formations à l'intervention brève des médecins généraliste</p>
Coordination collaboration	<p>Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant addictions (SMC)</p> <p>Plateformes et journées d'échanges entre professionnel-le-s (GREa)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	<p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés</p> <p>Renforcement des synergies entre les offres de prise en charge et clarification des rôles et des portes d'entrée - Consolidation du projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction</p>
Communication Information	<p>Plateforme d'information « addiction et vieillissement » (Infodrog/Addiction Suisse/Ci.Forel/ZüFAM)</p> <p>Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREa, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p> <p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool _ OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Journée d'échanges niveau national_ Journées PAC et PAC plus(OFSP)</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée</p>

Outcome 9

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action, principalement dans le champ d'action « intervention auprès de groupes cibles spécifiques » qui contribuent actuellement de manière forte à l'atteinte de l'objectif. Les autres mesures identifiées participent de manière plus **indirecte (complémentaire)**. Les potentialités de renforcement proposées portent principalement sur le soutien aux enfants de parents ayant une consommation problématique d'alcool ainsi que l'information aux proches des personnes concernées par la consommation chronique (encore peu sensibilisés). Le renforcement de l'atteinte du public cible des parents au travers des mesures existantes est également

soulignée. Les mesures de prévention structurelle, qui réduisent la disponibilité et le marketing des boissons alcoolique, ont également un impact fort sur l'objectif (impact sur le consommateur et la consommatrice, leur proche et cohérence des messages véhiculés). Les aspects de coordination ainsi que la mise en place d'une stratégie commune et coordonnée de communication sont des potentialités transversales qui participent également à l'atteinte de l'objectif.

OUTCOME 9 : Les parents et les proches connaissent les effets de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance sur la santé des personnes concernées et sont soutenus pour faire face à ces problématiques

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation_ (RondPoint _REPER + projet en cours autour de l'Art 3c LStup_SMC)</p> <p>Prestations de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire) (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR)</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon) Plateforme proches RFSM www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch (Addiction CH), Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool programme AFA_Torry</p> <p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (Programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER) Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, Alcoborn, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleu, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien et écoutes des personnes en difficultés _non spécifique alcool Ciao.ch (soutien aux jeunes) (main tendu _143)</p>	<p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement de l'atteinte du public cible des parents via les projets proposés dans les milieux de l'enseignement</p> <p>Renforcement des projets existants en matière de détection et d'orientation précoce (art 3c LStup)</p> <p>Développer la prise en charge parents-enfants au RIFA</p>
Prévention structurelle	<p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/péris à l'essai/via sicura (2014)/Contrôles policiers/Cours OCN/Outils interactifs, site internet alcoolcirculation.ch/Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	<p>Consolidation du projet de labellisation des manifestations publiques</p> <p>Renforcement de la réglementation du marketing ciblant les jeunes : les appels d'offres/octroi d'avantage (happy hours/promotion)</p> <p>Extension et systématisation de la formation obligatoire du personnel de vente à l'ensemble du personnel des commerces de vente de détail</p>
Coordination collaboration	<p>Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)</p> <p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	<p>Coordination renforcée au niveau cantonal autour d'une stratégie commune orientée vers des objectifs identifiés</p> <p>Renforcement de la coordination avec le concept santé à l'école et le bureau santé à l'école (DICS_DSAS) pour la mise en œuvre des projets de prévention alcool dans les écoles</p>
Communication Information	<p>Centre de documentation de REPER</p> <p>Guichet Fribourg pour tous</p> <p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP_REPER_ partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée – notamment renforcement de l'information aux des proches sur les risques de la consommation chronique sur la santé</p>

Outcome 10

De nombreuses mesures contribuent actuellement à l'atteinte de l'objectif au sein des quatre champs d'action. Les partenaires concernés par le domaine alcool se coordonnent autour de la mise en place de mesures concrètes. Différentes mesures existantes, contribuant de manière forte à l'atteinte de l'objectif, sont directement orientées vers le **renforcement des collaborations ou leur formalisation**. Les potentialités de renforcement identifiées rejoignent essentiellement les aspects de coordination et collaboration, que cela soit autour de mesures existantes précises ou dans le cadre d'une planification cantonale plus globale.

OUTCOME 10 : Les partenaires concernés par le domaine de l'alcool (prévention, traitement, réduction des risques et répression et régulation du marché) partagent leurs connaissances et renforcent leur collaboration. Ils travaillent en réseau.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	<p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation (RondPoint _REPER + projet en cours autour de l'Art 3 LStup_SMC)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (Programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Projets de prévention en milieux institutionnels (Gouvermail REPER)</p> <p>Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Projets de prévention/promotion de la santé et de prévention au travail (Ligues de la santé + projet points forts SECO_SPE/Guide alcool au travail www.alcool.au.travail.ch Addiction Suisse)</p> <p>Prestations de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire) (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR)</p> <p>Groupes d'entraide pour les personnes souffrant de dépendances (AA)</p> <p>Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ www.alcorisk.ch, www.consommationdalcool.ch, Alcoborn, www.addiction-info.ch/alcooldans lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleu, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien aux proches (familles, enfants) Groupes d'entraide (Alateen, Alanon/ Plateforme proches RFSM www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch (Addiction CH) Soutien aux enfants de parents souffrant de dépendance à l'alcool programme AFA_Torry</p>	<p>Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques</p> <p>Maintien, valorisation et consolidation des projets existants</p> <p>Renforcement des projets existants en matière de détection et d'orientation précoce (art 3c LStup)</p>
Prévention structurelle	<p>Autorisation des manifestations publique et Projet de labellisation des manifestations publiques (REPER, SPOCO, Préfet)</p> <p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014) Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch</p>	<p>Consolidation du projet de labellisation des manifestations publiques</p>

OUTCOME 10 : Les partenaires concernés par le domaine de l'alcool (prévention, traitement, réduction des risques et répression et régulation du marché) partagent leurs connaissances et renforcent leur collaboration. Ils travaillent en réseau.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
	Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim	
Coordination collaboration	Réseau des écoles en santé (DICS_DSAS) Projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant addictions (SMC) Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention) Plateformes et journées d'échanges entre professionnel-le-s (GREA) Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)	Coordination renforcée autour d'une stratégie commune et cantonale orientée vers des objectifs identifiés (PCAA) Renforcement de la coordination avec le concept santé à l'école et le bureau santé à l'école (DICS_DSAS) pour la mise en œuvre des projets de prévention alcool dans les écoles Renforcement des synergies entre les offres de prise en charge et clarification des rôles et des portes d'entrée - Consolidation du projet de coordination de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction
Communication Information	Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool (OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux) Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly Journée d'échanges niveau national _ Journées PAC et PAC plus (OFSP) Divers plateforme internet et newsletter, base de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying	Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée

Outcome 11

Les mesures existantes participent aux quatre champs d'action. Les projets existants communiquent de manière active sur leurs offres et participent ainsi de manière indirecte à l'atteinte de l'objectif. Les potentialités de renforcement identifiées portent essentiellement sur le champ d'action « prévention structurelle » et les mesures qui visent à **diminuer l'accessibilité ainsi que le marketing des boissons alcooliques**, favorisant ainsi la transmission de messages cohérents en lien avec le contexte dans lequel ils sont véhiculés. A noter que les mesures des champs d'action « prévention structurelle » et « communication, information » se rejoignent autour de la nécessité de renforcer la connaissance des bases légales existantes.

OUTCOME 11 : La population du canton de Fribourg a accès à des informations actuelles de qualité relatives à l'alcool et à sa consommation problématique ainsi qu'à l'offre existante dans le canton de Fribourg en matière de prévention et de prise en charge.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	Prestations de prises en charge Traitement stationnaire et/ou ambulatoire (RFSM, Torry, Radeau, Tremplin) Thérapies résidentielles et soutien à la réinsertion (Torry) Sevrage somatique (HFR) Soutien à la gestion de la consommation Consommation contrôlée Alcochoix_Torry Outils de gestion de sa consommation_ Cours gestion des émotions_Torry www.alcorisk.ch , www.consommationdalcool.ch , Alcoborn , www.addiction-info.ch/alcooldans	Maintien, valorisation et consolidation des projets existants Renforcement consommation contrôlée - Alcochoix Torry

OUTCOME 11 : La population du canton de Fribourg a accès à des informations actuelles de qualité relatives à l'alcool et à sa consommation problématique ainsi qu'à l'offre existante dans le canton de Fribourg en matière de prévention et de prise en charge.		
Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	Renforcement en lien avec les projets existants/Renforcement en lien avec les évidences scientifiques
	<p>lecorps _ Addiction Suisse/Croix_bleue, Addiction Suisse, REPER Cours de prévention de la rechute (Torry) Quiz de ciao.ch</p> <p>Soutien et écoute des personnes en difficultés _non spécifique alcool Ciao.ch (soutien aux jeunes), (main tendue _143)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux de l'enseignement (Programme ACTE – REPER/prévention de la police et de l'OCN dans les écoles)</p> <p>Projets de prévention dans les milieux sportifs (Cool and Clean, Préven'sport, REPER)</p> <p>Projets de prévention pour les collectivités publiques (analyse, soutien, information_REPER) Soutien aux jeunes en difficulté (projet Choice_REPER)</p> <p>Projet détection précoce et orientation_ (RondPoint _REPER + projet en cours autour de l'Art 3 LStup_SMC)</p> <p>Groupes d'entraide pour les personnes souffrant de dépendances (AA)</p>	
Prévention structurelle	<p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p> <p>Formations à la détection précoce des professionnel-le-s des domaines socio-éducatifs, sportifs, santé, social (REPER, GREA, Infodrog, Radix, Addiction Suisse, Fordd)</p> <p>Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p>	<p>Renforcement de l'application des bases légales existantes (Restrictions législatives cantonales d'âge de vente) au travers de mesures de contrôle des ventes et de suivi</p> <p>Consolidation du projet de labellisation des manifestations publiques</p> <p>Renforcement de la réglementation du marketing ciblant les jeunes : les appels d'offres/octroi d'avantage (happy hours/promotion)</p>
Coordination collaboration	<p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p> <p>Concept santé à l'école et coordination avec le bureau santé à l'école (DICS_DSAS)</p>	<p>Coordination renforcée autour d'une stratégie commune et cantonale orientée vers des objectifs identifiés (PCAA)</p>
Communication Information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool _ OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly</p> <p>Diverses plateforme internet et newsletter, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, FachverbandSucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée</p>

Outcome 12

Les mesures de prévention structurelle, qui sont principalement des **mesures législatives**, sont des mesures prises par les milieux politiques. Elles participent de manière forte à l'atteinte de l'objectif. Les mesures de communication tout public (campagne) et d'informations (revues scientifiques et plateforme internet) permettent également de contribuer à l'augmentation des connaissances du public cible.

Les potentialités de renforcement identifiées dans le domaine « information et communication » et « prévention structurelle » se rejoignent. Il est nécessaire de renforcer la transmission des informations sur les évidences scientifiques existantes afin de favoriser la mise en place de mesures de prévention structurelles visant à restreindre la disponibilité ainsi que le marketing des boissons alcooliques (mesures qui sont principalement des mesures

législatives). Les mesures de coordination au niveau cantonal représentent une potentialité de renforcement transversale.

OUTCOME 12 : Les milieux politiques fribourgeois connaissent les effets négatifs des ivresses ponctuelles, de la consommation chronique et de la dépendance à l'alcool sur la santé des personnes concernées ainsi que sur la qualité de vie des personnes concernées et de leurs proches. Ils soutiennent la mise en œuvre du PCAA.

Contribution actuelle des projets/mesures existants à l'atteinte de l'objectif d'outcome		Potentialités de renforcement identifiées en lien avec les projets existants
Champs d'action	Contribution actuelle (Selon état actuel de développement du projet)	
Interventions auprès de groupes cibles spécifiques	Informations transmises sur les projets existants (tout projet concerné)	
Prévention structurelle	<p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Restrictions législatives cantonales d'âge de vente, en matière de points de vente/d'horaires de vente à l'emporter, de publicités/appel d'offres et autres formes de marketing (LEPU/LCOM ou LSan)</p> <p>Formation du personnel de vente (SPOCO, REPER, GastroFr)</p> <p>Autorisation des manifestations publique et Projet de labellisation des manifestations publiques (REPER, SPOCO, Préfet)</p> <p>Mesures Alcool et sécurité routière Dispositions légales (0.5‰ contrôles inopinés/sanctions administratives/cascades des sanctions/permis à l'essai/via sicura (2014): Contrôles policiers Cours OCN Outils interactifs, site internet alcooletcirculation.ch, Projet promotion du conducteur sobre _BMA Alcosim</p>	<p>Renforcer les bases légales existantes visant à diminuer la disponibilité des boissons alcoolique ainsi que le marketing des boissons alcooliques</p> <p>Renforcement de l'application des bases légales existantes (Restrictions législatives cantonales d'âge de vente) au travers de mesures de contrôle des ventes et de suivi</p>
Coordination collaboration	<p>Structures de coordination au niveau cantonal : Coordination du PCAA Commissions cantonales (Promotion de la santé et prévention/Addictions/Conseil de prévention)</p>	<p>Coordination renforcée autour d'une stratégie commune et cantonale orientée vers des objectifs identifiés (PCAA)</p> <p>Impliquer les partenaires politiques dans la coordination assurée au niveau cantonale</p>
Communication information	<p>Campagne de communication Semaine alcool et journée alcool _ OFSP_ REPER_ partenaires cantonaux Campagne sécurité routière Campagne Famille Kolly Campagne nationale du BPA</p> <p>Diverses plateforme internet et newsletter, bases de données, revues scientifiques (Addiction suisse, GREA, Fachverband Sucht, Infodrog, index addictions) et actions de lobbying</p>	<p>Mise en place d'une stratégie de communication commune et coordonnée</p> <p>Prévoir une information active des milieux politiques</p> <p>Renforcer l'information sur les évidences scientifiques en matière de prévention structurelle (info-échanges)</p>